



RÈGLEMENT DU CONCOURS D'ÉPOUVANTAILS 2024 DE LA VILLE DE TRET'S

Organisé dans le cadre de la Fête de l'Agriculture de Trets du samedi 4 mai 2024

Article 1 : Organisation et date du concours

Dans le cadre de la Fête de l'Agriculture de Trets 2024, la Mairie de Trets, Place du 14 Juillet – 13530 TRET'S organise un concours d'épouvantails, libre et gratuit.

Les participants doivent s'inscrire en complétant la fiche jointe au présent règlement et en l'envoyant par mail à eco-commerces@trets.fr avant le lundi 29 avril 2024

Article 2 : Conditions de participation

Ce concours est ouvert à tous, sans limite d'âge, à l'exclusion des membres du jury et de leur famille.

La participation des mineurs est soumise à une autorisation parentale.

Un groupe peut présenter un épouvantail collectif.

Une seule participation par personne ou par groupe est acceptée.

Article 3 : Conditions de participation des classes :

Une classe peut présenter un épouvantail collectif.

Les « épouvantails individuels » réalisés par les enfants en classe doivent être personnels et ne pas présenter une structure identique.

Article 4 : Présentation de l'épouvantail

Les épouvantails devront être réalisés en volume et mesurer entre 1m et 2m et composés d'un maximum d'éléments de récupération.

Tous les éléments de l'épouvantail doivent être solidaires. Chaque épouvantail doit pouvoir être transporté et être planté ou posé dans le sol (avec un socle très stable), être très solide et résister aux intempéries.

Tous supports et techniques sont acceptés (non dangereux et non coupants).

Les participants devront donner un titre à leur épouvantail. Une étiquette avec ce titre sera collée sur l'épouvantail par le créateur.

Excepté le titre de l'épouvantail, aucune autre mention ne devra figurer sur l'épouvantail pour des raisons d'anonymat. Tout signe distinctif entraînera l'exclusion de l'épouvantail.

La participation sera formalisée par une fiche d'inscription à compléter, en annexe du présent règlement et où il devra être mentionné :

- les nom et prénom, l'âge, l'adresse postale, l'email et le numéro de téléphone du participant
- la ou les techniques utilisées
- le titre de l'épouvantail

Article 5 : Prix

Trois catégories seront primées : adulte, enfant et groupe.

Article 6 : Exposition des épouvantails

Les épouvantails seront exposés lors de la Fête de l'Agriculture du samedi 4 mai 2024 qui se tiendra sur le terrain du CCFF, Chemin de Bonnafoux – Campagne Roubaux, sur un stand dédié. Chaque participant devra apporter par ses propres moyens son épouvantail sur le lieu de la Fête de l'Agriculture. Ce dépôt devra être réalisé entre 8h00 et 9h00. Tout épouvantail déposé après 9h ne pourra pas concourir.

Article 7 : Annonce des résultats et restitution des épouvantails

Les prix seront décernés le samedi 4 mai 2024 à 17h. Les épouvantails pourront être récupérés à l'issue de cette journée, soit à partir de 18h. En cas d'impossibilité de les récupérer le jour de la Fête de l'Agriculture, ils seront conservés au Château des Remparts jusqu'au 17 mai 2024. Passé ce délai, ils seront considérés comme propriété de la Mairie de Trets.

Article 8 : Exclusions

Les responsables du concours se réservent le droit d'exclure du concours les épouvantails à caractère dangereux, indécent, discriminatoire, injurieux ou de toute autre nature réprimée par les lois en vigueur. La décision du jury sera irrévocable.

Article 9 : Annulation et modifications

En cas de force majeure, la Mairie de Trets se réserve le droit de modifier le présent règlement, de reporter ou d'annuler le concours. Ces modifications seront portées à la connaissance du public et des participants par le biais du site internet de la Mairie : www.trets.fr

Article 10 : Obligations

Le fait de participer au concours implique l'autorisation donnée aux organisateurs de photographier, d'utiliser les photos gratuitement et à sa volonté, dans des documents audiovisuels, graphiques et outils de communication papier ou numérique.

**La participation à ce concours implique l'acceptation du présent règlement par les concurrents.
Son non-respect entraînera l'annulation de la candidature.**

DATE :

**SIGNATURE (DU PARTICIPANT OU DU REPRÉSENTANT LÉGAL POUR LES MINEURS)
PRÉCÉDÉE DE LA MENTION « LU ET APPROUVÉ »**

CONCOURS D'ÉPOUVANTAILS TRETS 2024
Organisé par la Ville de Trets dans le cadre de
la Fête de l'Agriculture du 4 mai 2024

Date limite d'inscription le 29/04/2024

FICHE D'INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Âge :

Nom & prénom du responsable légal pour les participants mineurs :
.....

Adresse postale :

Adresse mail :@.....

Numéro de téléphone : . . / . . / . . / . . / . .

Titre de l'épouvantail :

Technique(s) utilisée(s) :
.....
.....

***Joindre à cette fiche d'inscription le règlement du concours
daté et signé, avec la mention « lu et approuvé »***

